

ÉCONOMIE

Un territoire d'industrie #9

SANTÉ

L'Agglo mobilisée
contre la Covid #13

FERMES PÉDAGOGIQUES

7 producteurs accueillent
les enfants #14

100 % AGGLO

Le magazine de la Communauté d'agglomération de
Béthune-Bruay, Artois Lys Romane • Mai 2021



DOSSIER

**Budget 2021 :
l'Agglo prépare l'avenir**

#04



Communauté d'agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

bethunebruay.fr



LE # MAG'

SOMMAIRE

VIE ÉCONOMIQUE



#09

TRANSITION ET INNOVATION



#11

VIVRE ENSEMBLE



#13

04-07 _____ Dossier

Budget 2021 : l'Agglo prépare l'avenir

08 _____ L'Agglo en mouvement

08 _____ Le Parc du Moulin de Beuvry se développe

09 _____ Une actualité industrielle intense sur le territoire

10 _____ L'Agglo soutient l'Économie sociale et solidaire

11 _____ Nouveau : l'Agglo recycle vos pneus de vélo !

12 _____ Santé mentale : échanger entre professionnels pour optimiser la prise en charge

13 _____ La lutte contre la Covid-19 s'intensifie

14 _____ Rencontre avec

Le Savoir Vert

15 _____ Fiers de notre Agglo

100% Agglo vous parle de nos sentiers de randonnée

16 _____ Questions-réponses

Trois questions que vous vous posez peut-être

17 _____ L'Agglo en pratique

Tout savoir sur le compostage

18 _____ Retour en images

Les temps forts de ces dernières semaines

19 _____ Tribunes

Expression des groupes d'élus



ÉDITO

Redémarrage (après le premier confinement de 2020), Relance (nécessaire à notre économie à très court terme), Redéploiement (repenser nos politiques publiques qu'il faudra adapter au monde de demain) : tels sont les marqueurs du budget 2021 de notre agglomération, que nous vous présentons dans les pages qui suivent.

Ce budget, '3R', le premier de notre mandature, est un budget de transition qui intervient au cœur d'une crise sanitaire dont les effets se prolongent. Il a été construit aussi au moment où nous nous engageons dans l'écriture d'un projet collectif de territoire qui doit dégager nos grandes priorités pour notre communauté d'agglomération pour les années à venir. C'est cette situation exceptionnelle qui nous a amené à bâtir un budget équilibré, prudent mais tourné volontairement vers la protection de nos habitants et le développement de nos entreprises.

Il est le fruit d'un débat avec l'ensemble des 152 élus du territoire pendant lequel nous avons collectivement opéré des choix clairs et questionné les grands projets, annoncés avant notre arrivée, en toute transparence et responsabilité.

Ce budget, largement soutenu, concrétise notre engagement de préserver votre pouvoir d'achat : celui de ne pas augmenter les impôts, pour les habitants comme pour les entreprises. Et l'enlèvement des ordures ménagères restera un service gratuit pour les particuliers (il coûte 91 euros par an par habitant). Un autre



choix fort aussi pour notre territoire : le niveau d'investissement. Avec une enveloppe globale de 98 millions d'euros (en hausse de 20 millions d'euros), c'est une aubaine pour soutenir l'emploi et renforcer notre utilité pour les 100 communes. Avec l'ensemble des élus, nous avons également veillé à ce que la dette soit maîtrisée et les dépenses de fonctionnement stabilisées.

Notre territoire étant, comme d'autres, en pleine mutation, ce budget va nous permettre de continuer à être au plus proche de vous, avec la volonté de veiller à votre quotidien tout en nous projetant vers un avenir plus serein et intégrant les enjeux de demain. #

Olivier Gacquerre, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

- ④ www.bethunebruay.fr
- 📍 Agglo Béthune-Bruay
- 📧 agglobethunebruay
- 📍 Agglo Béthune-Bruay

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane
100% Agglo - Le magazine d'information de votre Communauté d'agglomération
Hôtel communautaire, 100, avenue de Londres, CS 40548 - 62411 Béthune Cedex
Tel : 03 21 61 50 00 - Courriel : contact@bethunebruay.fr
Directeur de la publication : Olivier Gacquerre. Directrice de la rédaction : Marion Blanquart.
Rédaction : Service communication. Photos : Service communication sauf mentions contraires.
Conception et mise en page : avantmidi.fr. Impression : Imprimerie Mordacq, ZI du Petit-Neufpré, 62120 Aire-sur-La-Lys (imprimé sur papier recyclé). Distribution : Adrexo Béthune. Tirage : 115300 exemplaires. ISSN : 2553-4203.
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

Allouagne
Ames
Annettes
Annequin
Annezin
Auchel
Auchy-au-Bois
Auchy-les-Mines
Bajus
Barlin
Béthune
Beugin
Beuvry
Billy-Berclau
Blessy
Bourecq
Bruay-La-Buissière
Burbure
Busnes
Calonne-Ricouart
Calonne-sur-la-Lys
Camblain-Châtelain
Cambrin
Cauchy-à-la-Tour
Caucourt
Chocques
Cuinchy
Diéval
Divion
Douvrin
Drouvin-le-Marais
Ecquedecques
Essars
Estrée-Blanche
Estrée-Cauchy
Ferfay
Festubert
Fouquereuil
Fouquières-lès-Béthune
Fresnicourt-le-Dolmen
Gauchin-le-Gal
Givendy-les-La Bassée
Gonnehem
Gosnay
Guarbecque
Haillicourt
Haisnes-lès-La Bassée
Ham-en-Artois
Hermin
Hersin-Coupigny
Hesdigneul-lès-Béthune
Hinges
Houchin
Houdain
Isbergues
La Comté
La Couture
Labeuvrière
Labourse
Lambres
Lapugnoy
Lespesses
Lières
Liettres
Ligny-lès-Aire
Lillers
Linghem
Locon
Lorgies
Lozinghem
Maisnil-lès-Ruitz
Marles-les-Mines
Mazinghem
Mont-Berrenchon
Neuve-Chapelle
Nœux-les-Mines
Norrent-Fontes
Noyelles-lès-Vermelles
Oblinghem
Ourton
Quernes
Rebreuve-Ranchicourt
Rely
Richebourg
Robecq
Rombly
Ruitz
Sailly-Labourse
Saint-Floris
Saint-Hilaire-Cottes
Saint-Venant
Vaudricourt
Vendin-lès-Béthune
Vermelles
Verquigneul
Verquin
Vieille-Chapelle
Violaines
Westrehem
Witternesse



*À LA UNE

BUDGET

L'Agglo prépare l'avenir

Les trois grandes orientations stratégiques du budget 2021 de la Communauté d'agglomération sont :

- renforcer le développement économique et l'attractivité du territoire, dynamiser l'emploi local
- être au rendez-vous de la transition écologique et énergétique, privilégier la mobilité durable
- améliorer le cadre de vie des habitants, agir pour la solidarité. #



REDÉMARRAGE : continuer à investir dans un contexte de crise sanitaire
RELANCE : soutenir l'économie locale
REDÉPLOIEMENT : construire ensemble le futur projet de territoire



DES PRIORITÉS :

DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
& EMPLOI

UN PROGRAMME

QUELQUES
CHIFFRES :POUR VOTRE
QUOTIDIEN

FONCTIONNEMENT

205 M€

POUR PRÉPARER
DEMAIN

INVESTISSEMENTS

98 M€ *

* INVESTISSEMENTS = dépenses
d'équipement totale, subventions à verser
aux tiers comprises - hors dette de 19 M€

21.4 M€

AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE

dont ...

- > Schéma directeur des gares: **2.8 M€**
- > Chemin de halage : **0.4 M€**
- > Schéma d'électromobilité : **0.6 M€**
- > Amélioration de l'habitat (aides à la pierre) :
11.4 M€
- > Aires d'accueil des gens du voyage : **0.7 M€**
- > Fonds de concours aux communes : **3.5 M€**
- + fonds de « dépannage » pour les petites
communes : **0.2 M€**

14 M€



SPORT

dont ...

- > Centre Régional des Arts
Martiaux : **11 M€**
- > Réhabilitation des piscines: **2 M€**

10.5 M€



EAU POTABLE

dont ...

- > Mise en oeuvre d'un schéma
directeur et mise à niveau en
matériels
(gestion en régie) : **6.5 M€**
(gestion en DSP) : **4 M€**

7.3 M€

DÉCHETS &
ENVIRONNEMENT

dont ...

- > Trames verte et bleue entre les 2 vallées
et la Vallée Carreau : **1.7 M€**
- > Fonds de transition écologique: **0.3 M€**
- > Rénovation et optimisation des
déchetteries : **1.6 M€**
- > Matériels de collecte (camions,
compacteur, bacs...) : **2.8 M€**

0%

D'AUGMENTATION

des impôts, pour les
habitants et pour les
entreprises

1

DETTE
MAÎTRISÉEet une capacité
d'autofinancement
préservée

49

MILLIONS D'EUROS

pour les communes : 46,4 M€ au titre
des attributions de compensation
(reversement des produits de fiscalité
professionnelle) + 2,86 M€ de
dotation de solidarité communautaire

20

MILLIONS D'EUROS

d'investissements
en plus par rapport
à 2020

TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
& ÉNERGÉTIQUE



AMÉLIORATION
DU CADRE
DE VIE



SOLIDARITÉS

D'INVESTISSEMENTS AMBITIEUX

13.8 M€



ASSAINISSEMENT

dont...

- > Extension de réseaux + bassins d'orage (gestion en régie) : **6,4 M€**
- > Extension de réseaux et mise aux normes des stations d'épuration (gestion en DSP) : **7,4 M€**

11.2 M€



DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

dont...

- > Participation au projet d'usine de batteries ACC : **5,7 M€**
- > Soutien au développement des entreprises : **1,36 M€**
- > Aménagements de zones à vocation économique : **2,6 M€**

11 M€



LUTTE CONTRE LES INONDATIONS
& EAUX PLUVIALES

dont...

- > PAPI Lys (Programme d'actions de prévention des inondations) : **5,7 M€**
- > Réseaux d'eaux pluviales et bassins de stockage : **5,3 M€**

4.1 M€



BÂTIMENTS
& MATÉRIELS

dont ...

- > Rénovation des bâtiments communautaires : **1,5 M€**
- > Matériels, logiciels et licences informatiques : **1,2 M€**

2.7 M€



CULTURE
& PATRIMOINE

dont ...

- > Préservation de la Chartreuse de Gosnay : **1,8 M€**
- > Préservation de la Fosse 1 à Noeux : **0,7 M€**

2.3 M€



VOIRIES
& RÉSEAUX

dont ...

- > Rénovation de l'éclairage public : **0,7 M€**
- > Rénovation des voiries des zones d'activités : **0,8 M€**

« Nous avons dû faire face à une crise sanitaire qui pedure et qui a engendré 3,2 millions d'euros de dépenses, ainsi qu'à la fermeture de Bridgestone, impliquant une perte de fiscalité de 1,5 million d'euros. Dans ce contexte, l'élaboration du budget repose sur une stratégie financière saine, solide et volontariste. » #



Hervé Deroubaix,
Vice-Président en charge
des finances, du contrôle
de gestion et de la finance
publique

Le Parc du Moulin continue de se développer

L'Agglo facilite l'implantation de nouvelles entreprises et les accompagne dans leur installation. À Beuvry, la zone d'activité du Moulin continue d'en accueillir de nouvelles. Il reste de la place dans cette zone dynamique et idéalement située.



Vincent Valembois et ses 10 salariés sont arrivés dans la zone du Moulin cet automne.

Carrosserie Valembois : « La zone du Moulin est idéale pour nous développer »

C'est son grand-père, Marcel, qui a créé la Carrosserie Valembois, dans la rue des Sablières à Béthune. Le 1^{er} janvier 2018, son petit-fils, Vincent, reprend l'activité. Et la développe rapidement : en novembre 2020, avec l'aide de l'Agglo, l'entreprise s'installe dans le Parc du Moulin, à Beuvry. Un endroit stratégique, proche du siège historique, et « très bien situé, juste à côté de la rocade, près de Lille, Lens ou Bruay-La-Buissière ».

De belles perspectives

« On y dispose de plus de place, pour travailler mais aussi pour stationner les

voitures de nos clients », explique le chef d'entreprise. Entouré de dix salariés, il a réussi à doubler son chiffre d'affaires ! « En plus de l'entretien et de la réparation en carrosserie, on fait aussi de la mécanique, tous types de véhicules ». Et d'ajouter : « L'Agglo nous a proposé, à un tarif accessible, un terrain de 4 100 m² sur lequel on a construit un nouvel atelier ». Et si un jour l'ouverture d'un second atelier s'avérait nécessaire, la surface achetée par Vincent Valembois s'y prêtera sans souci. #

carrosserie-valembois.fr

ÉCLAIRAGE

Le Parc du Moulin en chiffres

2009 : date du transfert de la zone d'activité, alors propriété de la commune de Beuvry, à l'Agglo.

2012 : la Communauté d'agglomération entreprend l'extension du parc, et y réalise une boucle de circulation.

27 : c'est le nombre d'entreprises actuellement implantées dans la zone du Moulin de Beuvry.

5 HECTARES : la surface encore disponible à la vente.

03 21 61 49 00 :

le numéro de téléphone du service Développement économique de l'Agglo, à contacter pour plus d'informations.

Actif TP : « On a trouvé ici ce dont on avait besoin »

Quand l'Agglo a proposé à Clément Druel de s'installer dans le Parc du Moulin, le jeune chef d'entreprise n'a pas hésité : « C'est idéalement situé, pour nos chantiers comme pour nos salariés, qui habitent tous à moins de 10 kilomètres du siège ! » Actif TP occupe désormais 6 500 m², dont 250 m² de bureaux et 300 m² d'entrepôts.

Des chantiers de toutes tailles

L'entreprise éco-responsable, créée en 2015 par cet ancien ingénieur travaux, travaille pour les particuliers, les collectivités et les entreprises. Enrobé, pavage, création de voirie ou de parking, assainis-

sement, clôtures, aménagements extérieurs, Actif TP a plusieurs cordes à son arc. La PME dispose aussi de son propre bureau d'études avec géomètre, un vrai plus pour les clients.

En 6 ans, le chiffre d'affaires a été multiplié par 7, et le nombre de salariés est passé de 6 à 25. Parmi eux, des jeunes formés au Lycée de travaux publics de Bruay-La-Buissière. Avec une moyenne d'âge inférieure à 35 ans, et une équipe polyvalente et motivée, Actif TP a encore de beaux jours à vivre dans le parc du Moulin beuvrygeois ! #

actif-tp.com



L'équipe d'Actif TP compte 25 personnes, qui travaillent « dans un esprit familial ».



Le territoire compte déjà une vingtaine d'entreprises lauréates du plan de relance.

ÉCONOMIE

Pourquoi un « Territoire d'industrie » ?

« Recruter, innover, attirer, simplifier », telles sont les ambitions du dispositif « Territoires d'industrie » dans lequel s'inscrit la CABBALR. Il s'agit d'une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires qui vise à mobiliser de manière coordonnée les leviers d'intervention au service de l'industrie et du territoire. La démarche permet, avec l'appui de l'État et de la Région et l'impulsion des industriels, de développer un programme d'actions visant à concourir au maintien et au développement d'activités industrielles sur le territoire. #

Une actualité industrielle dense

L'Agglo est un Territoire d'industrie, et l'industrie est en train de connaître une importante transformation. Plan de relance, usine de batteries ACC, PSA, l'Agglo accompagne la mutation industrielle, et conforte le dynamisme local en la matière.



1 Le Plan de relance très sollicité sur le territoire : 11M€ déjà mobilisés pour des investissements locaux

Sur la quarantaine de dossiers déposés par des entreprises du territoire dans le cadre du plan de relance, une vingtaine est d'ores et déjà lauréate. Les autres sont en attente d'une réponse.

- Plus de 50 % des dossiers acceptés dans le Pas-de-Calais sont situés sur le territoire de la CABBALR !
- À savoir : en complément du plan de relance émergent des projets de développement portés par des entreprises existantes ou d'implantation de nouvelles activités économiques sur les 160 sites industriels que compte le territoire, avec à la clé la création potentielle de nouveaux emplois.



2 L'usine de batteries électriques ACC prépare son implantation à Douvrin/Billy-Berclau

- **2021** : la future usine de batteries pour véhicules électriques d'ACC (Automotive Cells company) sortira de terre dans le parc des industries Artois Flandres. La phase de concertation vient de s'achever. S'ensuivront l'enquête publique et les demandes d'autorisations environnementales et de permis de construire.
- **2022** : démarrage des travaux.
- **2023** : ouverture programmée de cette 'gigafactory'.
- **34 hectares** : la surface sur laquelle ACC va s'implanter.
- **2 000** : c'est le nombre d'emplois qui pourraient y être créés d'ici 2030.
- **2 milliards d'euros** : le montant prévu des investissements, dont des procédés de fabrication innovants.
- **11,97 millions d'euros** : le montant de la participation de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane.
- **2 partenaires** : le groupe PSA et Saft, filiale de Total.



3 PSA-Stellantis à Douvrin : l'Agglo aux côtés des salariés



Les élus de l'Agglo ont participé à la marche pour l'emploi le 10 avril.

Les acteurs économiques et les élus du territoire sont particulièrement attentifs au devenir de la Française de mécanique : une baisse d'activité est à craindre dans les mois à venir, notamment en raison de la production dans une usine hongroise d'un moteur qui devait être construit à Douvrin.

La Communauté d'agglomération, le Siziaf (Syndicat intercommunal de la zone industrielle Artois Flandres), et plusieurs communes du territoire ont récemment voté une motion de soutien aux 1 500 salariés, demandant aux dirigeants de continuer à investir localement. Au lendemain de la marche pour l'emploi organisée par l'intersyndicale a été annoncée la production du moteur EB Gen 3 à Douvrin. Salariés et élus restent vigilants. #

L'Agglo accompagne des projets innovants et créateurs d'emploi

Le premier appel à projet Économie sociale et solidaire (ESS) de l'Agglo vise à soutenir et accélérer des projets de proximité. Six lauréats ont été désignés.



L'association la ferme Sénéchal (Vieille-Chapelle)

Le projet : créer une plateforme d'accompagnements coordonnés pour accueillir des autistes dès l'âge de 16 ans, avec un espace destiné à la culture et aux séminaires, et 2 gîtes. Des équipements favorisant l'inclusion et disponibles à la location pour tous. Objectif : faire de la ferme un lieu de vie ouvert à tous.

Emploi : 9 ETP (équivalent temps plein) CDI.

La SCOP Solidaritoit (Vaudricourt)

Solidaritoit (groupe le Relais) œuvre en faveur de l'insertion par le logement. Dans l'ancien institut Saint-Casimir, Solidaritoit veut créer une maison-relais accueillant 23 personnes en situation de précarité, 6 appartements, une activité d'agroforesterie, une ferme pédagogique, un jardin maraîcher, un gîte, et une boulangerie. Objectif : en faire un lieu vivant et source d'emploi.



18,5 ETP dont 8 en insertion.



L'association Solillers (Lillers)

L'espace de vie sociale l'Oasis 2 Vies compte déjà un fablab, un repair café, une bricothèque, un espace mobilité, ou encore un coin coiffure. Le projet consiste à compléter l'offre avec une épicerie et un garage solidaires. Objectif : faire de ce lieu un espace de vie où la gratuité est possible.

2 ETP CDI.

La SCOP Jean Dubois (Béthune)



Le « Printemps des possibles », tel est le nom du festival organisé en avril et septembre autour de la nature et de l'environnement, un événement inédit et partenarial que Jean Dubois espère renouveler chaque année. Objectif : montrer qu'il est possible de manger bio, local, de cultiver ses légumes, de réparer plutôt que de jeter.

4 ETP CDI.

EN CHIFFRES

- 30 000 €** : le montant de l'enveloppe dédiée au premier appel à projet ESS de l'Agglo
- 5 000 €** : le montant de la bourse attribuée par l'Agglo à chacun des 6 lauréats
- 28** : le nombre de projets reçus ; les 22 projets non-retenus pour l'aide financière seront aussi accompagnés par l'Agglo
- 466** : le nombre de structures ESS recensées sur le territoire
- 9,1 %** : ce que représente l'ESS dans l'emploi local et non-délocalisable ; soit plus de 7 300 emplois.

10



L'association Quilit Quilit (Hermin)

Du jardin à l'assiette, l'idée est de cuisiner ce qu'on fait pousser en le racontant. Les « Manges quoi », projet porté par la maison d'édition associative *Vous êtes ici* en partenariat avec le Bookcafé de Bruay-La-Buisnière, est un livre de recettes dans lequel il y aura aussi des anecdotes, portraits, photos et autres tutos de jardinage. Objectif : créer du lien social, essayer des principes écologiques, et faire 'groover' les légumes en les sublimentant.

1,5 ETP.

La Facilitatrice (Béthune)



Alice Caron-Morival, commerçante engagée dans l'associatif, veut offrir des services de proximité à la population (particuliers, entreprises, collectivités). De la gestion de paniers-repas à la reproduction de clés, en passant par l'organisation de séminaires, sa conciergerie vise à vous faciliter la vie.

1 à 2 ETP.



L'Agglo recycle les pneus de vélo transformés en ceintures par la Vie est belt et son sous-traitant AlterEos.

NOUVEAU

L'Agglo développe l'économie circulaire et inclusive

L'Agglo s'engage dans ce partenariat qui rejoint plusieurs de ses compétences :

1/ Le développement économique, et plus particulièrement la volonté de favoriser l'économie circulaire, qui consiste à produire des biens et des services en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets.

2/ La volonté d'agir en faveur de l'environnement. Chaque année, des millions de pneus de vélos sont brûlés en Europe et engendrent de la pollution. Ce partenariat entre l'Agglo et La vie est belt est un outil de plus pour promouvoir une dynamique d'écoresponsabilité.

3/ La charte handicap, qui vise à favoriser l'intégration de personnes en situation de handicap. Ici, la récupération des pneus de vélo crée de l'emploi pour des personnes handicapées.

L'Agglo recycle vos pneus de vélo !



En partenariat avec l'entreprise **La vie est belt***, les déchetteries de l'Agglo récupèrent désormais les pneus de vélo usagés. Transformés en ceintures, ils sont ainsi recyclés et créateurs d'emploi.

Comment ça marche ?

Depuis ce mois d'avril, une convention lie la Communauté d'agglomération à l'entreprise La vie est belt. L'Agglo a installé des bacs spécifiques dans ses 11 déchetteries afin de collecter les pneus de vélo usagés.

Ces pneus sont rassemblés à la plateforme de Béthune où Main forte, entreprise d'insertion par le transport, les récupère pour les acheminer à Tourcoing.

C'est là que commence leur seconde vie : AlterEos les transforme en ceintures et petits porte-clés (fabriqués à partir des chutes de pneus) que La vie est belt se charge de commercialiser.

Avec qui ?

- **La Vie est belt** est une marque d'accessoires de mode et de caleçons. Cette petite entreprise écologique et sociale est basée dans le Nord. Fondée et dirigée par Hubert Motte, elle emploie 6 personnes. Son concept : créer des accessoires à partir de déchets. Sa matière première : le pneu de vélo, mais aussi le pneu de voiture et même les tuyaux de lances à incendie !

- **AlterEos** est une entreprise adaptée qui emploie des personnes fragilisées par le handicap. Au sein de son atelier de confection, l'entreprise fabrique notamment les ceintures pour La vie est belt, une mission qui génère 4 emplois.

Où déposer vos pneus ?

Les pneus de vélo sont à déposer dans l'une des 11 déchetteries de l'Agglo : Béthune, Bruay-La-Buissière, Calonne-Ricouart, Haisnes-lès-La-Bassée, Houdain, Isbergues, Lillers, Marles-les-Mines, Nœux-les-Mines, Ruitz et Saint-Venant. #

*'Belt' veut dire 'ceinture' en Anglais.

EN CHIFFRES

Jusqu'à

150 ceintures peuvent être fabriquées chaque jour par AlterEos à partir des pneus de vélo recyclés.

Plus de

8 tonnes de caoutchouc (issu de pneus de vélo et de voiture et de lances incendie) ont déjà permis de confectionner des ceintures.

Quels pneus peuvent être recyclés ?

✓ Les pneus de vélo qui peuvent être recyclés sont ceux dont la bande centrale est lisse et ceux qui ont des crampons inférieurs ou égaux à 3 mm.

✗ Les pneus craqués et ceux dont la taille des crampons est supérieure à 3 mm ne peuvent pas être recyclés par La vie est belt.



Le groupe d'analyse de pratiques du CLSM réunit différents professionnels du territoire.

SANTÉ MENTALE

12

Échanger entre professionnels pour mieux accompagner

Pas toujours simple d'aider une personne en souffrance psychique. Le Conseil local de santé mentale (CLSM) est un outil proposé par l'Agglo au service des professionnels.

Autour de la table, des professionnels animés par une même volonté d'aider au mieux les personnes souffrant de troubles psychiques. Dans le cadre du CLSM, l'Agglo réunit une fois par mois des professionnels issus de différents corps de métiers (médical, social, justice, etc.). Tous sont confrontés au quotidien à la problématique de la santé mentale. Le groupe d'analyse de pratiques professionnelles, mis en place par l'Agglo et financé dans le cadre de la Politique de la Ville, leur permet de partager leur expérience et de mieux se connaître.

Fluidifier la prise en charge et éviter une rupture de parcours

Tous sont conscients d'une chose : « Quand on a des problèmes psychologiques, beaucoup de portes se ferment ! » Le réseau sert à trouver des solutions, ou au moins des pistes et des contacts, toujours dans le respect de la dignité et de l'anonymat de la personne en souffrance.

Comment ça marche ?

Des situations concrètes servent de base aux échanges et permettent aux professionnels de confronter leur avis sur l'accompagnement

« On prend le recul nécessaire pour trouver des solutions adaptées à chaque personne »

Matthieu Catteau

des personnes à aider. Deux éducateurs en maison d'arrêt veulent aider un jeune détenu placé sous curatelle renforcée. À 23 ans, il a déjà passé 8 ans en prison. Il pourrait sortir, mais n'a pas de logement. Il a vécu quelque temps au centre d'hébergement et de réinsertion de la Vie active. À l'issue d'une réunion de groupe, Matthieu Catteau a obtenu sa réintégration en centre d'hébergement. Une solution qui permet au jeune homme de quitter sa cellule. « Maintenant, on va de nouveau se réunir autour de la table pour définir un projet professionnel ».

« On échange, on partage nos expériences, on réfléchit ensemble, on prend le temps du recul nécessaire pour trouver des solutions adaptées à chaque personne », témoigne Matthieu Catteau. L'enjeu : que l'accompagnement des personnes en difficultés psychiques continue de s'améliorer. Le CLSM est un outil que l'Agglo met en ce sens à leur disposition. #

Le Conseil local de santé mentale (CLSM), c'est quoi ?

Les principaux objectifs du CLSM sont de lutter contre la stigmatisation et de favoriser l'insertion sociale des personnes en souffrance psychique. Le CLSM implique et coordonne tous les acteurs de la santé mentale sur le territoire. C'est un lieu de concertation et de coordination entre les services de psychiatrie, les élus locaux, les usagers, les aidants et tous les autres acteurs locaux concernés (bailleurs, éducation, justice, police, etc.). Ensemble, ils œuvrent pour améliorer la prise en charge globale – prévention, soins, rétablissement, accès aux droits – des personnes vivant avec des troubles psychiques.



L'Agglo a redistribué aux communes les masques offerts par la Région.

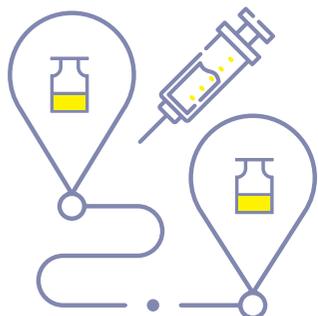
SANTÉ

L'Agglo mobilisée pour vous protéger

Dans le cadre de son Contrat local de santé, la Communauté d'agglomération coordonne plusieurs mesures de lutte contre la propagation du virus.

1 La prévention

- Communication régulière sur les gestes barrières
- Achat de masques en tissu pour la population
- Mise en place du dispositif « ambassadeurs COVID » afin d'aller au-devant de la population pour échanger sur la Covid-19 et de promouvoir les gestes barrières
- Septembre 2020 : groupement d'achat de masques par les communes avec participation de la Communauté d'agglomération à hauteur de 20 %
- Avril 2021 : mise à disposition des communes de 312 000 masques en tissu (catégorie 1) offerts par la Région.



2 Le dépistage

- Campagne de dépistage dans les quartiers Politique de la ville
- Mars-avril 2021 : journées testing dans plusieurs communes* (Béthune, La Couture, Auchel, Isbergues, Barlin, Billy-Berclau, Gosnay, Guarbecque) avec la Croix Rouge. Les habitants de ces communes et des environs ont pu se faire tester gratuitement.

3 La vaccination

- 3 centres de vaccination sont opérationnels sur le territoire : à la salle Roger-Couderc d'Auchel, au Centre hospitalier de Béthune-Beuvry, et à la polyclinique de Divion.
- L'Agglo apporte une aide logistique et met à disposition des moyens humains (sapeurs-pompiers volontaires des unités territoriales, agents administratifs et ambassadeurs Covid-19).
- Mise en place d'un dispositif itinérant permettant la vaccination de publics ciblés en milieu rural, en partenariat avec le Centre hospitalier de Béthune-Beuvry. #

*D'autres communes peuvent solliciter l'Agglo si elles sont intéressées. Tél. 03 21 61 50 00.



Virginie Souillart,
Vice-Présidente de l'Agglo
en charge de la santé
et de l'action sociale

PAROLE D'ÉLU

« Le Contrat local de santé (CLS) est un formidable outil qui vise à répondre aux besoins du territoire en la matière, avec des actions au plus près des populations. Riche d'un réseau de partenaires, il a notamment pour but de réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. L'agglomération est facilitatrice et coordinatrice dans la crise COVID-19 à travers le CLS, notamment par la mise en place d'actions de prévention ayant pour objectif de favoriser l'adoption par la population de comportements favorables afin de diminuer le risque de contamination pour soi et pour les autres. »



L'AGGLO AU RENDEZ-VOUS



Enfants et adultes partagent de bons moments avec les producteurs... et avec leurs animaux !

LE SAVOIR VERT

- ✦ L'Agglo finance chaque année **100 visites** dans les **7 fermes pédagogiques** du territoire. Plus de **2 400 élèves** des cycles 2 et 3 (du CP au CM2) et 400 enseignants et accompagnateurs sont ainsi accueillis. En temps normal, chaque école peut bénéficier d'une visite. Exceptionnellement, en raison du contexte actuel, un établissement peut en solliciter pour deux classes au lieu d'une.
- ✦ Dans le cadre de son PAT (Projet alimentaire territorial), l'Agglo finance des **outils pédagogiques** qui permettent aux producteurs d'aider les enfants à comprendre comment les produits cultivés se retrouvent dans l'assiette. Ainsi, dernièrement des panneaux sur les différentes filières agricoles (céréales, produits laitiers, fruits et légumes, viande) leur ont été confiés. En **2022**, des supports pédagogiques personnalisés seront réalisés pour les 7 ambassadeurs locaux du Savoir Vert.
- ✦ Les messages en faveur de **l'approvisionnement local** sont largement relayés, jusque dans les réfectoires des restaurants scolaires. #

14 Ils font découvrir leur ferme aux enfants

Leur ferme n'est pas tout à fait comme les autres : elle est dite « pédagogique ». Sept agriculteurs installés sur le territoire de la Communauté d'agglomération sont membres du réseau Le Savoir Vert*.

Tout au long de l'année, ils accueillent des écoliers, pour certains des collégiens et lycéens, et leur font découvrir leur quotidien. Leurs points communs ? Ils aiment le contact, veulent se diversifier, faire connaître leur(s) métier(s) et transmettre leur savoir.

On insiste sur l'importance de respecter la nature, et les saisons.

Tous les sens en éveil

Chaque année, l'Agglo invite les écoles à aller à la rencontre de ces producteurs impliqués. Souvent, les enfants découvrent pour la première fois la vie à la ferme en participant à une visite. Ils y croisent des animaux : vaches, chevaux, ânes, lapins et autres bêtes à poils et à

plumes que les jeunes caressent bien volontiers ! Ils s'intéressent aussi aux fruits (fraises, pommes, etc.) et légumes (pomme de terre, betterave, etc.) qui poussent à deux pas de chez eux, dégustent avec gourmandise produits laitiers et pain dont ils ont broyé le grain de leurs petits doigts. Leur hôte répond à toutes les questions que l'on se pose à leur âge, et leur explique d'où viennent les céréales de leur petit-déjeuner ou comment a été produit le yaourt du goûter. Tout ce que les écoliers apprennent peut servir de support pédagogique en classe, avec l'enseignant(e).

Parmi les objectifs : sensibiliser les jeunes au respect de l'environnement et les éveiller à la nature. #

*Réseau régional de fermes pédagogiques visant à sensibiliser les enfants l'agriculture : www.savoirvert.fr

Les 7 fermes pédagogiques du Savoir Vert sur le territoire



De gauche à droite, Laurent Ledru, Jean Dubois, Aline Havez, Catherine Carle, Lucie Delbarre et Guylaine Hannebique.

- À **Béthune**, SCOP J. Dubois horticulteur, Jean Dubois, ☎ 06 15 43 56 40.
- À **Busnes**, Jardin de Busnes, Lucie Delbarre, ☎ 06 27 13 53 28.
- À **Calonne-sur-la-Lys**, ferme Berlette, Aline Havez, ☎ 06 47 93 14 62.
- À **Fouquières-lès-Béthune**, la Ferme du Gros Moulin, Catherine Vandebussche-Bartier, ☎ 06 18 05 60 14.
- À **La Comté**, ferme pédagogique des Hochequeues, Guylaine Hannebique, ☎ 07 78 05 03 44.
- À **Richebourg**, Au bord de la Loïse, Catherine Carle, ☎ 06 43 73 71 46.
- À **Westrehem**, ferme de Laurent Ledru, ☎ 06 85 26 31 98. #

FIERS DE NOTRE AGGLO

Chaque mois, dans cette rubrique «Fiers de notre Agglo», (re)découvrez notre beau territoire !

100% Agglo vous parle de... nos sentiers de randonnée

Sur le territoire, 84 circuits de randonnée pédestre – de 3 à 28 kilomètres – sont proposés aux marcheurs, dont une cinquantaine labellisée par la FFRP (Fédération française de randonnée pédestre). Soit plus de 850 kilomètres de chemins à la (re)découverte de nos communes, de nos campagnes et de notre patrimoine. Zoom sur 3 de ces sentiers pour vous mettre en jambes !



La Coqueline

Départ : Amettes.
Longueur : 11,5 km.

Passe par : Amettes, Auchy-au-Bois et Nédon.



À voir : la maison natale de Saint Benoît-Joseph Labre (photo ci-contre) et l'église Saint-Sulpice (reliques, mobilier du XVIII^e siècle, œuvres d'art contemporaines).



Le Sentier des Marais

Départ : Beuvry.
Longueur : 12km.

Passe par : Beuvry, Sailly-Labourse, Annequin et Cuinchy.



À voir : la base nautique de Beuvry, le Domaine de Bellenville, la réserve naturelle des marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert (photo ci-contre).



La Table aux Fées

Départ : Fresnicourt-le-Dolmen.
Longueur : 11km.

Passe par : Fresnicourt-le-Dolmen et Maisnil-lès-Ruitz.



À voir : le château d'Olhain (photo ci-contre), le bois d'Olhain, le dolmen de Fresnicourt-le-Dolmen (photo ci-dessus), le gué de Caucourt.

Retrouvez tous les parcours sur www.bethunebruay.fr; les fiches-randos sont à disposition sur le site internet et dans les offices de tourisme de Béthune (rue Aristide-Briand) et Lillers (place Roger-Salengro).

Je suis propriétaire et je veux mettre mon logement en location. Suis-je concerné par le permis de louer ?

Je suis concerné si j'habite dans l'un des périmètres définis. Vérifiez sur www.bethunebruay.fr/permisdelaouer, en mairie ou auprès du service habitat de l'Agglo. Dispositif qui permet de contrôler l'état d'un logement avant sa mise en location, le permis de louer est un outil de lutte contre l'habitat indigne mis en place sur le territoire de l'Agglo en septembre 2018 dans certains secteurs des communes d'Annequin, Béthune et Lillers. Depuis le 1^{er} janvier 2021, de nouveaux périmètres ont été définis et 9 autres communes ont intégré le dispositif : Annezin, Auchel, Beuvry, Bruay-La-Buissière, Cauchy-à-la-Tour, Hersin-Coupigny, Isbergues, Nœux-les-Mines et Violaines.

Une visite du logement sera programmée. Si aucun problème n'est relevé, le permis sera accepté. Dans le cas contraire, des travaux de remise en état seront demandés.

Contact :

03 21 67 50 05 (lundi et jeudi de 14h à 17h, mercredi de 9h à 12h), permisdelaouer@bethunebruay.fr #



Qu'est-ce qu'une pépinière d'entreprises ?



Une pépinière regroupe des entreprises aux activités différentes mais qui partagent des 'besoins' communs en termes de services (salle de réunion, secrétariat, etc.). Un réseau se crée naturellement, en lien avec l'Agglo et les structures régionales d'aide à la création et au développement d'entreprises. Intégrer une pépinière offre d'autres avantages, notamment celui de bénéficier de charges réduites.

La Communauté d'agglomération dispose de 7 pépinières d'entreprises : celle d'Isbergues est gérée en régie directe, les autres (2 à Bruay-La-Buissière, 1 à Béthune, Auchy-les-Mines, Ruitz et Vendin-lès-Béthune) en Délégation de service public confiée à Initiative Artois. Plus de 9 000 m² de locaux sont ainsi mis à la disposition des entreprises en création ou en implantation récente.

Vous êtes intéressé ? Contactez le service Développement économique de l'Agglo au 03 21 61 49 00. #

VOS QUESTIONS... → NOS RÉPONSES

*Vous avez une question liée à l'Agglo ?
Cette rubrique est la vôtre !*

Collecte : j'ai changé de bac roulant et celui que l'on m'a fourni n'est pas neuf. Pourquoi ?

Les deux principales raisons sont économiques et environnementales. Quand ils sont encore en bon état, les bacs de collecte repris chez les particuliers peuvent être réutilisés. Lavés et désinfectés, ils rejoignent le circuit des bacs d'occasion et sont redistribués en priorité.

Sur le territoire, près de 3 000 bacs sont ainsi remis en service chaque année. Le coût moyen d'acquisition d'un bac est de 30 €, les bacs remis en service représentent donc une économie d'environ 90 000 € par an. En 2019 par exemple, hors déchets verts, 7 356 bacs ont été livrés, dont 2 926 remis en service. Soit près de 40 %.

Si le bac est détérioré, il est démonté, le plastique est broyé et ainsi valorisé, tout comme l'axe de roues en acier. Ces matières recyclées rentrent ensuite dans la fabrication des nouveaux bacs roulants. #



Toutes vos questions à : communication@bethunebruay.fr

Le compostage

Le compostage est un processus de transformation des déchets organiques en compost, engrais formé de matières organiques et végétales.

Que peut-on composter ?

- › déchets de cuisine
- › déchets verts



Exemples :

fruits et légumes abîmés ou coupés en morceaux, épluchures ; tontes de pelouse ; marcs et filtres à café ; sachets de thé ; plantes et fleurs fanées ; feuilles d'arbre fraîches ; tailles de haies et tiges dures coupées en petits morceaux ; branches broyées et écorces d'arbre ; paille ; sciure et copeaux de bois ; feuilles mortes ; papier essuietout usagé ; mouchoirs en papier ; journal ; cartons bruns découpés en petits morceaux ; coquilles d'œufs et de noix concassées .

LES AVANTAGES

30%
de déchets en moins
dans nos poubelles

6 700
le nombre de foyers équipés d'un composteur via l'Agglomération

engrais
100 % naturel et gratuit



Que propose l'Agglo ?

DES COMPOSTEURS

2 composteurs

à prix subventionnés :
composteur 345 L à 17 €,
composteur 800 L à 30€



+ des conseils pratiques grâce au réseau des guides composteurs

Téléchargez le guide du compostage sur www.bethunebruay.fr/le-compostage

COMMENT FAIRE ?



1
Contactez l'Agglo :
03 21 61 50 00
prevention.dechets@bethunebruay.fr



2
Prenez rendez-vous

3

Retirez votre composteur à **Béthune** (site de démonstration du compostage rue du Rabat) ou à **Lillers** (antenne communautaire rue de la Haye).



RETOUR EN IMAGES

2



18



4

Toutes les photos  

1



3

1# Dans le cadre du CLEA (Contrat local d'éducation artistique) ont récemment été menés une plantation de graines pour un parcours fleuri à Rebreuve-Ranchicourt ; un projet autour des constellations et des étoiles avec une plasticienne, et un atelier contes à l'école de Vendin-lès-Béthune.

2# Quinze nouveaux guides composteurs ont été formés par l'Agglo. Après 2 jours de suivi théorique, place à la pratique ! En association avec la Marpa de Locon, les apprentis composteurs, accompagnés de leur formateur, ont construit et mis en route le composteur de l'établissement.

3# Le Conservatoire communautaire organise des captations vidéo destinées à promouvoir le territoire, et notamment les équipements culturels ou d'intérêt architectural de l'Agglo (ici à Labanque à Béthune). Les vidéos sont à découvrir sur la page Facebook du Conservatoire communautaire.

4# Avec l'arrivée du printemps, le bruit des tondeuses résonne à nouveau dans nos villes et villages ! La collecte des déchets verts a redémarré en avril, à raison d'un ramassage hebdomadaire dans les 100 communes du territoire, jusqu'en novembre prochain.

PACTES - Proximité, Action, Cohésion, Territoire, Engagement, Solidarité

Le groupe majoritaire PACTES - Proximité, Action, Cohésion, Territoire, Engagement, Solidarité - **s'ouvre à tous les conseillers communautaires** souhaitant mener des réflexions et faire des propositions, en toute simplicité, en toute liberté, sans aucun esprit partisan. **Seul l'intérêt du territoire compte !**

Autour de notre Président, nous sommes **mobilisés** pour l'accompagner dans la **nouvelle dynamique** qu'il souhaite insuffler pour notre Agglo. Le groupe adhère pleinement au budget 2021 adopté par une très large majorité. Co-construit avec l'ensemble des élus, il marque un nouveau cap. L'investissement est en hausse,

malgré des fortes contraintes liées aux engagements antérieurs, le fonctionnement parfaitement maîtrisé. Des **efforts significatifs** sont ainsi consentis pour le **développement économique**, donc l'emploi et pour les **100 communes, sans toucher aux impôts**.

Vous pouvez compter sur nous pour vous faciliter la vie et vous la rendre agréable au quotidien. #

Le groupe majoritaire PACTES

Ruralité, Solidarité, Proximité

Ruralité, solidarité et proximité est un groupe indépendant qui s'est constitué autour d'un projet de territoire rural. Il s'est associé à la gouvernance mise en place par Olivier Gacquerre qui a validé les orientations comprises dans notre charte et s'est engagé à les mettre en œuvre.

Ses membres, représentants de 29 communes, sont issus d'horizons politiques variés ayant en commun le partage des valeurs républicaines. Ils se sont engagés à ce que leurs convictions politiques n'interfèrent pas dans le fonctionnement du groupe qui se fédère exclusivement autour du projet qui permettra un développement

harmonieux et équilibré du territoire dans le respect de l'ensemble de ses composantes.

Le travail mené par le groupe, en lien avec la majorité, a d'ores et déjà permis d'obtenir des résultats probants en faisant, par exemple, évoluer le pacte de gouvernance ou encore la péréquation vers une répartition plus juste entre les communes.

Nous contacter : ruralite.proximite@gmail.com. #

Le groupe Ruralité, solidarité, proximité

La gauche citoyenne

Le Groupe La Gauche citoyenne a pris note du budget primitif. Ce budget pourrait être plus audacieux, même si la baisse des dotations impacte les recettes et la crise sanitaire nos dépenses. À l'heure où nous devons être au rendez-vous de la reprise économique et mettre en action notre projet de territoire, il nous faut conserver une capacité d'investissement forte en faveur de projets créateurs de richesse et donc d'emplois. Notre Agglomération doit être un territoire attractif à l'échelle régionale, s'engager durablement pour l'emploi, l'économie locale, la cohésion sociale et les solidarités. Nous prenons acte

de l'accent mis sur la lutte contre les inondations afin de protéger nos populations. Nous serons toutefois attentifs à la situation des personnels de la Cabbal, dont nous saluons l'engagement. Ils ne devront pas être la variable d'ajustement budgétaire. Enfin, l'enjeu primordial sera l'eau potable et sa gestion. Elle doit avoir comme priorité la préservation de la ressource, la sécurisation des approvisionnements, son prix, la qualité et l'équité pour les usagers. #

Le groupe La Gauche citoyenne

DISPOSITIF DE SOUTIEN ÉCONOMIQUE

La Communauté d'Agglomération accompagne les acteurs économiques du territoire fortement impactés par la crise.

→ Lancement d'une **aide forfaitaire de 1500 €** en soutien aux activités sportives, récréatives et de loisirs pratiquées en intérieur.

→ **Demandes à déposer jusqu'au 31 mai 2021.**

Loisirs et pratiques sportives en intérieur *

Bénéficiez d'une aide de 1500 €**

Parmi les conditions à remplir :



Exploiter un lieu clos destiné à la pratique d'une activité sportive, récréative ou de loisirs en intérieur

sur le territoire de la Communauté d'agglomération et relevant des codes NAF : 9311Z, 9312Z, 9313Z, 9319Z, 9321Z, 9329Z.



Avoir immatriculé votre entreprise avant le 1^{er} mars 2020



Avoir votre siège social sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane



Réaliser un **chiffre d'affaire inférieur à 1 million €**



Employer au moins 1 équivalent temps plein (emploi du dirigeant compris)



**Jusqu'au
31 mai 2021**

Contact | aidecommerce@bethunebruay.fr

Dossier à remplir en ligne sur :

www.demarches-simplifiees.fr/commencer/fonds-de-soutien-aux-salles-de-sport

* Aide forfaitaire (subvention) attribuée une seule fois par entreprise

** Sont exclues : les activités de plein-air et les activités exploitées sous statut associatif.

Cette aide complète les dispositifs mis en place par l'Agglomération pendant la crise sanitaire : en 2020, 199 500 € ont été attribués à 133 structures dans le cadre du fonds d'urgence, et 1,009 million d'euros a été réparti entre 673 commerces (à raison de 1 500 € chacun) dans le cadre du fonds de soutien aux commerces de proximité.

